



UNION FEDERALE Cgt DIR - Est

10 - 16 PROMENADE DES CANAUX BP 82120

54021 NANCY CEDEX

TÈL/FAX : 03 83 50 97 84 E MAIL : CGT.CGT.SYNDICATS.OH.DIRE@I-CARRE.NET

Appel à ne pas participer aux instances convoquées par l'administration de la DIR-Est !

Avec l'ensemble des organisations syndicales, la CGT a donné rendez-vous aux travailleurs et aux travailleuses, retraité·es, jeunes et privé·es d'emploi dès septembre.

Dans la continuité de cette journée, la CGT appelle les personnels à s'investir sur la durée en faveur du mouvement social contre les mesures annoncées par le gouvernement en particulier pour les personnels des DIR.

Depuis plusieurs mois, **les gouvernements successifs nous expliquent combien il est essentiel de nous serrer la ceinture, de faire des économies, des sacrifices. Ce discours, on nous le sert depuis des années et depuis des années nous constatons qu'à la fin du mois, il nous reste de moins en moins d'argent.** Chaque année les services publics ne cessent de se dégrader au nom de ces économies : baisse des effectifs dans les DIR, fermeture de services d'urgences dans les hôpitaux, d'écoles, de guichets et gares SNCF, de bureaux de poste...

En parallèle, la pauvreté et la misère se voient de plus en plus dans les rues des villes. D'un autre côté, pour les très riches et les grosses entreprises, chaque année la situation s'améliore, leurs impôts baissent, l'état les subventionne à hauteur de centaines de milliards annuellement.

Ainsi, après des décennies de politiques publiques favorisant de plus en plus ouvertement les riches (mise en place du « bouclier fiscal », transformation de l'impôt de solidarité sur la fortune en impôt sur la fortune immobilière, dégrèvement de cotisations sociales pour les employeurs, crédit emploi recherche, crédit d'impôt compétitivité emploi...) les faits sont là : ces politiques ont massivement creusé les inégalités et privé l'état de ressources pour faire fonctionner ses services publics.

Plutôt que de demander aux plus fortunés de contribuer à hauteur de leurs gains, pour son budget 2026, le pouvoir en place demande une nouvelle fois aux travailleurs de se serrer la ceinture et de se sacrifier. Bien sûr l'attention s'est focalisée sur la mesure annoncée de suppression de jours fériés : soit deux jours pendant lesquels les salariés travailleront sans être payés plus... et pour ceux qui ont des métiers où l'activité préexistait ces jours-là, ils gagneraient même moins puisqu'ils perdraient les quelques avantages de rémunération supplémentaire ou de repos compensateur... **la cinquième semaine de congés payés est aussi mise en cause.**

Où s'arrêtera Macron...

Il ne faut pas oublier non plus les autres mesures comme le concept « d'année blanche » qui signifie que tous les montants d'aides sociales, de pensions de retraites, etc, seront bloqués, alors que dans le même temps, les prix, eux, pourront librement augmenter... c'est donc une nouvelle baisse générale du pouvoir d'achat qui s'annonce pour les salariés et les retraités.

Travailler alors que nos crédits d'action sociale seront dégradés et gagner moins, c'est NON !!

Les annonces sur le projet de budget de l'État 2026 laisse présager des coupes dans les services publics (annonce de moins 70 % sur le budget 2026 pour la SRIAS G-Est). Les agents des services du ministère de l'Écologie et des services déconcentrés savent ce que cela signifie : Moins de crédits pour payer la participation de l'employeur aux repas des fonctionnaires, projet de suppression de chèques vacances des actifs pendant 2 ans dès janvier 2026, baisse attendue du Complément Indiciaire Annuel (CIA) pour les personnels du ministère, moins de moyens, moins d'e ffectifs et donc des abandons de missions ou la redistribution des tâches entre agents déjà surchargés, des renoncements à la préservation de l'environnement, de la biodiversité, moins d'entretien sur les routes nationales, les canaux de VNF, moins de moyens sur les politiques du logement, la prévention des risques.

À cela s'ajouterait la baisse des prises en charge de dépenses médicales par la sécurité sociale avec le doublement des franchises médicales. Sans oublier, pour les chômeurs une révision à la baisse des conditions d'indemnisation, alors que le gouvernement se sert chaque année de plusieurs milliards dans les caisses de l'UNEDIC pour abonder le budget de l'État. Bref, ce gouvernement vole les cotisations chômage des salariés pour abonder son budget.

Sans lutte collective déterminée des travailleurs, quel que soit le gouvernement en place cet automne, rien ne changera.

Pour la CGT, tout ça est inacceptable comme les accidents sur le RRN le dernier en date : celui au CEI de Flèville !

Nous revendiquons :

- le **dégel de la valeur du point d'indice** avec son indexation sur les prix et rattrapage des pertes de pouvoir d'achat depuis le début des années 1980, ainsi que l'intégration des primes dans le salaire indiciaire ;
- l'**abrogation de la réforme sur les retraites et l'augmentation des pensions de retraites** des agents, leur indexation sur les salaires et plus aucune pension et retraites inférieur en dessous au SMIC ;

- la prise en compte de **la bonification de 25 % du service actif** pour les personnels d'exploration des TPE ;
- la **suppression de tout jour de carence** et retour à l'indemnisation à 100 % des jours de congés maladie et l'arrêt de la stigmatisation et la culpabilisation des malades ;
- La mise en place d'une **politique écologique ambitieuse préservant l'environnement**, la biodiversité et la santé humaine ainsi que des effectifs avec des budgets à la hauteur des ambitions affichées ;
- **l'abrogation de la loi de transformation de la fonction publique** du 13 août 2019 et donc :
 - la **suppression des lignes directrices de gestions** "promotions" et "mobilités" et retour des compétences des Commissions Administratives Paritaires et CCP par corps et types de contrats, et des concertations locales avec des documents actualisés et fiables ;
 - le rétablissement des CT et des CHSCT dans leurs compétences antérieures ;
- un **plan de requalification** pour tous les agents qui exercent une fonction de qualification supérieure à celle du corps auquel ils appartiennent ;
- la mise en place de la **transparence** sur le calcul des montants retenus sur les salaires des personnels prélevés au titre des **cotisations de l'assurance santé** complémentaire obligatoire (PSC) ;
- le maintien de la prise en charge par l'État de l'**assurance santé complémentaire pour les retraités** ;
- la mise en place à l'échelle du pôle ministériel d'un contrat de prévoyance collectif ayant un vrai intérêt économique pour les agents en lieu et place du dispositif actuel très coûteux pour les familles.

Mobilisons-nous TOUS dans la durée !

**Pour combattre les profits qui ne profitent
qu'à une minorité...**

Ensemble combattons le budget d'austérité 2026

